



# THE END.™

## Tueur de guêpes et de frelons

### FEATURES

- Mise à terre instantanée
- Aéroglisseur jusqu'à 6 mètres
- Tension de claquage diélectrique de 40 700 volts
- Tue les guêpes, les frelons, les guêpes jaunes et les abeilles.
- Tue les nids et les insectes grâce à son action résiduelle.

### APPLICATIONS

- Greniers
- Avant-toit
- Écrans
- Cadres de fenêtres
- crevasses
- Portes
- Terrasses
- Fissures
- Trous



### PROPERTIES

Aspect / État physique	Aérosol
Couleur	Incolore
Odeur	Très faible.
valeur du pH	5.1
Point d'ébullition / Plage	429,8°F (221°C)
Point d'éclair	179,6°F (82°C)
Pression de vapeur	80 - 100 psig à 21 °C (70 °F)
Densité de vapeur	> 1 (Air=1)
Propergol	dioxyde de carbone
Densité	0,78 - 0,80 g/cm <sup>3</sup> à 20 °C
Chaleur de combustion	39,8 kJ/g
Contenu en COV	0%

### AVAILABLE PRODUCTS

Part No.	Contenu net	Type de conteneur	Unités/Caisse	Poids approximatif de l'étui
18320	12 oz / 340 g	aerosol	12	13 lbs



**CONTACT YOUR ITW PRO BRANDS REPRESENTATIVE TODAY!**

800.241.8334 | [www.itwprobrands.com](http://www.itwprobrands.com)

LPS®, SCRUBS®, DYKEM®, Accu-Lube®, DYMON®, Spray Nine®, and Cedar® are registered trademarks and Rustlick™, Diamondkote™, and MetalMates™ are trademarks of Illinois Tool Works • All Rights Reserved



# THE END.™

## Tueur de guêpes et de frelons

### INSTRUCTIONS

**MODE D'EMPLOI :** L'utilisation de ce produit d'une manière non conforme à son étiquetage constitue une infraction à la loi fédérale. Pour une efficacité optimale, vaporisez tôt le matin ou tard le soir, lorsque l'activité des insectes est minimale. Maintenez une distance de sécurité par rapport au nid et évitez de vous placer directement en dessous. Tenez l'aérosol verticalement et dirigez l'ouverture de pulvérisation vers le nid, dos au vent. Vaporisez jusqu'à saturation complète du nid afin d'éliminer tous les insectes. L'action résiduelle tuera les guêpes et les frelons qui retourneraient au nid. Attendez au moins 24 heures avant de retirer le nid. Pour éliminer les guêpes, les frelons, les guêpes jaunes et les abeilles sous les avant-toits, les moustiquaires, les cadres de fenêtres, les portes, les patios, les fissures, les trous et les crevasses, partout où des insectes sont présents, vaporisez pendant 1 à 2 secondes ou jusqu'à ce que les surfaces soient humides. Pour empêcher les insectes de pénétrer dans la maison, vaporisez autour des points d'entrée des insectes, tels que la plomberie extérieure, les robinets, etc., ainsi que dans les fissures et crevasses des fondations, le long des seuils et des rebords. Ne pas utiliser dans les établissements de transformation commerciale d'aliments, les restaurants ou tout autre lieu où des aliments sont préparés ou transformés à des fins commerciales. Ne pas utiliser dans les usines de transformation de viande et de volaille inspectées par les autorités fédérales. Ne pas appliquer sur les animaux domestiques ni contaminer les aliments pour animaux, les denrées alimentaires, la vaisselle ou les ustensiles. Éviter de pulvériser directement la végétation. Restrictions : Ne pas laisser les adultes, les enfants ou les animaux domestiques pénétrer dans la zone traitée tant que le produit n'est pas sec. Ne pas appliquer ce produit de manière à ce qu'il entre en contact avec des adultes, des enfants ou des animaux domestiques, que ce soit directement ou par dérive. Retirer les animaux domestiques et les oiseaux, et couvrir les aquariums avant la pulvérisation. Ne pas appliquer en cas de pluie. Ne pas appliquer en présence d'aliments. Retirer ou couvrir les aliments et l'eau potable exposés avant l'application. Retirer ou couvrir la vaisselle, les ustensiles, les équipements de transformation des aliments et les surfaces de préparation des aliments, ou les laver avant utilisation. Ne pas arroser la zone traitée jusqu'à ruissellement. Ne pas pulvériser sur les surfaces intérieures des habitations. Toute application extérieure doit se limiter à des traitements localisés ou au traitement des fissures et crevasses. Hormis les applications sur les fondations de bâtiments, toutes les applications extérieures sur les surfaces imperméables telles que les trottoirs, les allées, les terrasses, les porches et les surfaces structurelles (fenêtres, portes, avant-toits, etc.) sont limitées à des applications localisées et au traitement des fissures et crevasses. Ne pas utiliser à proximité des siphons de sol, dans les canalisations ou les égouts.

### MANUTENTION

**PRÉCAUTIONS :** Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et des surfaces chaudes. Ne pas fumer. Éviter tout contact prolongé ou répété avec la peau. Éviter toute exposition prolongée. Utiliser uniquement dans des endroits bien ventilés. Porter un équipement de protection individuelle approprié. Se laver soigneusement les mains après manipulation. Respecter les bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

### STOCKAGE

Conserver sous clé. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Conserver dans un endroit frais et sec, à l'abri de la lumière directe du soleil. Conserver dans un récipient hermétiquement fermé. Conserver dans un endroit bien ventilé. Vérifier régulièrement l'état général et l'étanchéité des récipients stockés. Conserver à l'écart des matières incompatibles (voir section 10 de la fiche de données de sécurité).

### ÉLIMINATION

Collecter et récupérer ou éliminer dans des conteneurs scellés dans un site d'élimination des déchets agréé. Éliminer le contenu/conteneur conformément aux réglementations locales/régionales/nationales/internationales. Éliminer conformément à toutes les réglementations applicables. Le code de déchet doit être attribué en concertation entre l'utilisateur, le producteur et l'entreprise de gestion des déchets. D003 : Déchets de matières réactives. Éliminer conformément à la réglementation locale. Les conteneurs ou doublures vides peuvent contenir des résidus de produit. Ce matériau et son conteneur doivent être éliminés de manière sécuritaire (voir : Instructions d'élimination). Étant donné que les conteneurs vidés peuvent contenir des résidus de produit, suivre les avertissements figurant sur l'étiquette même après avoir vidé le conteneur. Les conteneurs vides doivent être apportés à un site de traitement des déchets agréé pour recyclage ou élimination.



**CONTACT YOUR ITW PRO BRANDS REPRESENTATIVE TODAY!**

800.241.8334 | [www.itwprobrands.com](http://www.itwprobrands.com)

LPS®, SCRUBS®, DYKEM®, Accu-Lube®, DYMON®, Spray Nine®, and Cedar® are registered trademarks and Rustlick™, Diamondkote™, and MetalMates™ are trademarks of Illinois Tool Works • All Rights Reserved